

ENQUÊTE
2015
DONNÉES 2013



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

LES CENTRES SOCIAUX

Nord



ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX	4
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU NORD	5
DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS	6
DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	9
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	11
LISTE DES CENTRES SOCIAUX	15

RENDRE ACTEURS LES INDIVIDUS ET LES FAMILLES

Nous avons le plaisir de vous transmettre la plaquette issue de la 4^e année d'expérimentation de l'observatoire Système d'Echange National Centres Sociaux (SENACS), animée nationalement par la CNAF et la FCSF et relayée, au plan départemental, par la Caisse d'allocations familiales du Nord et la Fédération des centres sociaux du Nord.

86% des 144 centres sociaux (agrés en 2013) ont cette année répondu au questionnaire, ou plus précisément 95 % des centres sociaux adhérents à la FCSN.

Cette fonction d'observatoire est l'un des axes du protocole d'accord signé entre la CAF du Nord et la Fédération des centres sociaux du Nord pour la période 2013 - 2016. Elle vise à expliciter l'action menée au quotidien par les centres sociaux et conduire un travail d'anticipation et de prospective pour **accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires**.

Cette connaissance plus fine de l'intervention des centres sociaux dans la proximité doit permettre également à nos partenaires, collectivités locales et territoriales, services de l'Etat, de mieux appréhender la réalité et le quotidien des actions et des projets en direction des habitants d'un territoire.

Dans un contexte de mutations fortes et de tensions sociales que connaît la société, le centre social contribue, au quotidien et dans la proximité, à (re)tisser du lien social, à apporter de la cohésion entre les milieux, les origines, les âges, et à participer au développement des territoires, notamment ceux en difficulté.

Ce précieux document montre, par ailleurs, la manière dont le centre social rend acteurs les individus et leurs familles, contribue, par étapes successives, à produire un engagement bénévole et citoyen, et développe le pouvoir d'agir en procurant de la confiance individuelle et collective et en permettant d'accéder à des responsabilités à différents niveaux pour développer la gouvernance collégiale. Soulignons, à cet effet, l'une des fortes caractéristiques du département du Nord qui compte 88 % de centres sociaux gérés par une association Loi 1901 ; ceci constitue un enjeu important auquel nous sommes attentifs pour accompagner et soutenir les initiatives liées à la formation et au renouvellement des bénévoles au sein des instances dirigeantes.

Lydie LIBRIZZI, *Présidente du conseil d'administration de la CAF du Nord*

Michel BRULIN, *Président du conseil d'administration de la Fédération des centres sociaux du Nord*

QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?

DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS

UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ, QUI VEILLE À L'ACCUEIL DES PERSONNES ET DES FAMILLES ET À LA MIXITÉ SOCIALE, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FAMILLES ET AUX PUBLICS FRAGILISÉS.

TERRITOIRE

- **88%** des centres sociaux interviennent majoritairement sur des **zones urbaines**.
- Un développement récent en milieu rural intercommunal.
- **8 000 habitants** sur leur **zone de compétence** en moyenne
- **78%** des équipements souvent situés en territoire Politique de la Ville.



DURÉE DE L'AGRÈMENT

Un agrément du projet social délivré par le CA de la CAF du Nord (*gage de qualité*), pour une période de **4 ans** maximum (*87% des centres sociaux*).

PARTICIPATION DES HABITANTS

- 2 modes d'adhésions au choix des familles** (*individuel ou familial*),
- 3 594 bénévoles d'activités** soit **27 bénévoles** par centre social en moyenne,
- 2 584 habitants au service du pilotage du projet**, soit **19 habitants** par centre social en moyenne.

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

UN ÉQUIPEMENT QUI FAVORISE L'INITIATIVE DES HABITANTS ET LEUR IMPLICATION DANS DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DANS DES ACTIONS COLLECTIVES.

SERVICES

- Des actions et des services adaptés aux besoins des territoires (*modes de garde, loisirs éducatifs, parentalité...*).
- Une continuité de l'action éducative de 0 à 25 ans et plus... En moyenne (*par centre social*) :
- **141 enfants** de 0 à 6 ans accueillis
 - **170 enfants** de 6 à 11 ans accueillis
 - **60 enfants** de 11 à 13 ans accueillis
 - **73 enfants** de 13 à 17 ans accueillis
 - **59 enfants** de 18 à 25 ans accueillis
- Une attention aux enfants porteurs de handicap (*accueil spécialisé, intégration en milieu ordinaire, répit des parents...*).

PROJETS COLLECTIFS

- un **appui aux initiatives** quel que soit l'âge.
- une **jeunesse**, force de proposition sur le chemin de l'autonomie,
- des **temps** et des **horaires d'accueil** adaptés aux tranches d'âges,
- des **actions innovantes** pour les plus grands,
- des **projets soutenus et accompagnés** sans faire à la place d'eux.

QUESTIONS SOCIALES

Une attention privilégiée pour les personnes en situation d'isolement social et d'exclusion.

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

UN LIEU DE PROMOTION DE VALEURS ET DE PRINCIPES COMME LE RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE, LA SOLIDARITÉ, LA NEUTRALITÉ, LA MIXITÉ ET LA PARTICIPATION.

MODES DE GESTION

88% des centres sociaux sont essentiellement en gestion associative

19 centres sociaux en gestion municipale ;

1 centre social en gestion intercommunale.

Des associations gérant **plusieurs centres sociaux agréés (35%)**.

GOVERNANCE DEMOCRATIQUE



pour **90 %** des centres sociaux, l'instance de gouvernance donne aux habitants un rôle de décision sur le projet social et

pour **10 %** un rôle de consultation.

PARTENARIATS

Des partenariats multiples : institutionnel, de terrain, au service de la vie associative locale.

Des engagements de moyens inscrits dans des conventionnements pluri-partenariaux et pluriannuels (63%).

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

UNE DYNAMIQUE D'ANIMATION COMPOSÉE DE PROFESSIONNELS ET DE BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS LES ACTIONS ET LA GOUVERNANCE DU PROJET, ET DANS DES PARTENARIATS DE TERRITOIRE.

MOYENS HUMAINS

- Des équipes composées de professionnels et de bénévoles (*pluridisciplinarité au service des projets*),

- **18 ETP** en moyenne par centre social,

- des équipes qualifiées et des compétences requises au regard de la Circulaire Animation de la Vie Sociale,

- des intervenants spécialisés selon les domaines (parentalité, etc.)

FINANCES

819 108

euros

de budget moyen d'un centre social.



Des disparités territoriales.

68%

du budget global consacré à la masse salariale.

55%

ont un fonds de roulement inférieur à 3 mois.

LES TROIS DIMENSIONS DU PROJET

Des textes fondateurs sur les centres sociaux :

POUR LA FCSF :

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

POUR LA CAF :

la circulaire Animation de la Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

Les trois dimensions du centre social

ACTIVITÉS – ACTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES ET SERVICES

Dimension individuelle

Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Dimension collective

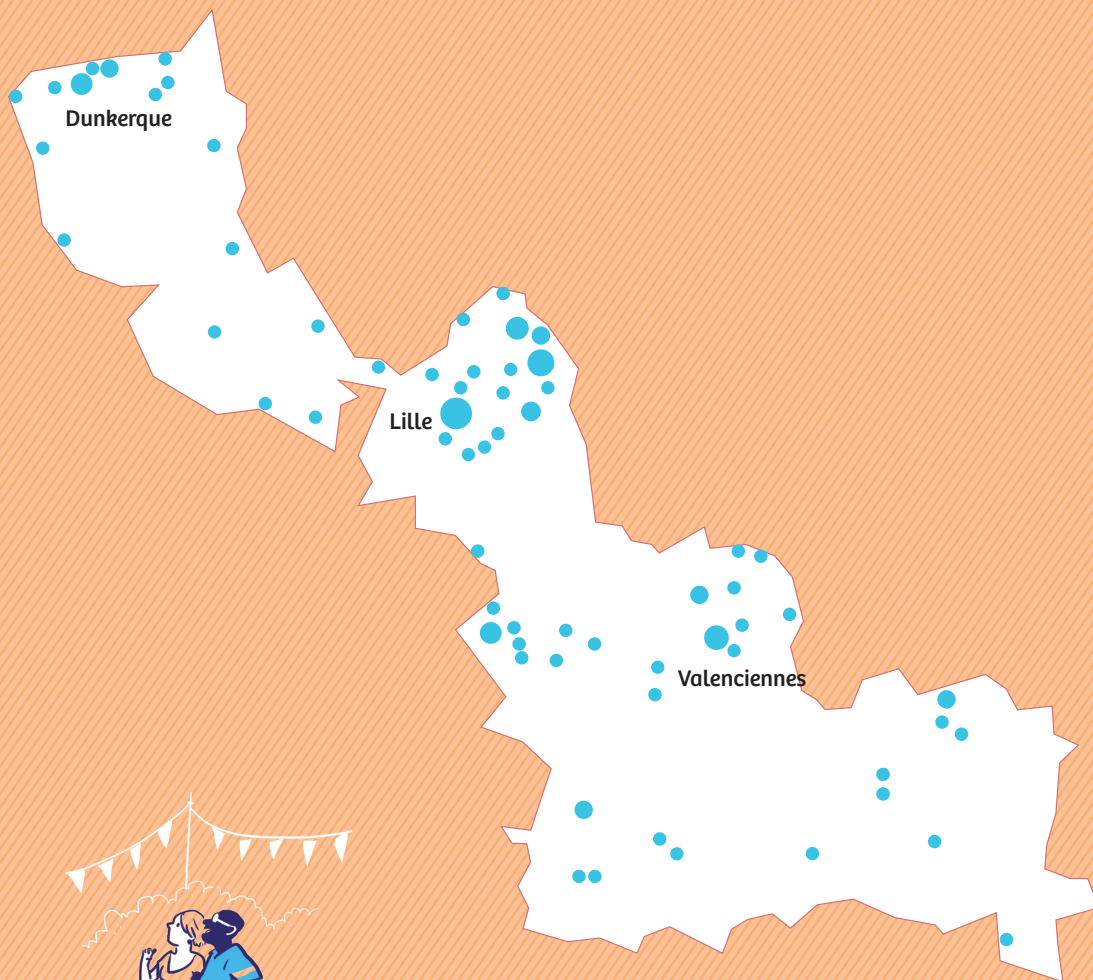
Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.

DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Dimension d'intérêt général

Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU NORD



Répartition géographique des 144 centres sociaux concernés par l'enquête.

EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES

De par leur action généraliste et ouverte à l'ensemble de la population, les centres sociaux sont des équipements polyvalents, des lieux ressources où chacun peut trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés.

Ces activités sont coordonnées, elles sont à finalités sociales, éducatives et culturelles.

Les centres sociaux recherchent la mixité des publics et l'intergénérationnalité.

Toutes les classes d'âges sont représentées, de 0 à 99 ans...

L'accueil des petits enfants de 0 à 6 ans

91% des centres sociaux proposent des activités et des services dans le domaine de la petite enfance (96% en 2012) (82% au niveau national)

L'accueil des enfants de 6 à 11 ans

96,7% des centres sociaux proposent des activités et des services dans le domaine de l'enfance (96% en 2012) (90% au niveau national)

L'accueil des pré-adolescents de 11 à 13 ans

98% des centres sociaux proposent des activités et des services dans le domaine de la pré-adolescence (83% au niveau national)

L'accueil des adolescents de 13 à 17 ans

95,9% des centres sociaux proposent des activités et des services dans le domaine de l'adolescence. (78% au niveau national)

L'accueil des jeunes de 18 à 25 ans

95,9% des centres sociaux proposent des activités et des services en direction des jeunes adultes (58% au niveau national)

L'intervention des centres sociaux repose très fortement sur les missions des postes AILE* (117 dans Le Nord) (AILE : animateur d'insertion et de lutte contre les exclusions)

ANIMER DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

L'ensemble des centres sociaux met en place des manifestations festives permettant de créer du lien social et d'établir des relations entre les familles sur un territoire.

Les initiatives des jeunes

Les démarches du centre social visent à accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets.

5 projets à l'initiative de jeunes de 12 à 18 ans ont été accompagnés en moyenne par centre social en 2013.

Les thèmes :

1. manifestations culturelles.
2. animations de quartier/temps festifs.
3. actions solidarité/humanitaire.

80% des centres sociaux accompagnent des jeunes de 12 à 18 ans dans la concrétisation de leur projet de départ en vacances (*projets accompagnés ou en autonomie*).

L'aide à l'insertion

professionnelle des adultes

68% des centres sociaux proposent des actions d'insertion professionnelle :

- 38% accompagnement des personnes relevant des minima sociaux (*accueil, instruction des dossiers...*)
- 35% proposent un soutien individualisé (*présentation de soi, aide à la rédaction de CV...*)
- 27% proposent des actions collectives (*ateliers...*)

Le soutien aux familles et à la parentalité : 4 dimensions

Pour travailler sur les liens entre les parents et les enfants :

88% des centres sont concernés par les sorties familiales (*sorties culturelles, parcs d'attraction, « nature », à la mer...*)

75% des centres sont concernés par les accueils parents/enfants (*ateliers cuisine, lieux d'accueil parents enfants, soirées jeux, ateliers « maman »...*)

Pour favoriser l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retisser du lien social :

86% des centres concernés par les manifestations festives (*fêtes culturelles de quartier, fêtes des voisins...*)

80% des centres concernés par les actions intergénérationnelles (*organisation de repas, semaine bleue, actions mémoire...*)

77% des centres concernés par d'autres actions collectives en familles (*préparation de repas, ateliers santé, semaine de la parentalité...*)

72% des centres concernés par les loisirs collectifs en famille (*jeux, vacances familiales...*)

61% des centres concernés par les projets départs en vacances

Pour renforcer le lien entre les familles et l'école et offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant :

60% des centres concernés par l'accompagnement à la scolarité

Pour favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs :

57% des centres concernés par les groupes d'échanges (*parentalité, ateliers de vie quotidienne, ateliers santé...*)

AGIR SUR LES QUESTIONS SOCIALES

94% LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

(97% en 2010 / 84% au national)

« Réveillon solidaire, un Noël pour tous » : repas solidaire au centre social Larguiller de Somain.
« Jardin solidaire les grandes gamelles » : jardin communautaire pour construire des solidarités de proximité, au centre social Faubourg Duchateau à Denain.

93% et 53% BIEN-ÊTRE ET ACCÈS AUX SOINS

(84% / 45% au national)

« Vis ta santé » : action d'information collective, ateliers santé, accès aux bilans de santé, appui à l'accès aux droits auprès des populations en situation d'isolement et précarité, au centre social de Caudry.

93% ACCÈS À LA CULTURE

(94% au national)

« Médiation culturelle » : mission d'insertion par la culture des allocataires du RSA, au centre socio-culturel de Fourmies.

92% EMPLOI / INSERTION

(73% au national)

« Fa Si La Garder » : mode de garde en horaires décalés qui favorise l'insertion professionnelle, au centre social Belencontre à Tourcoing.

77% VIEILLISSEMENT

(75% en 2010 / 60% au national)

« Point jeunes séniors » : lieu d'accueil et d'appui à l'initiative des jeunes retraités, au centre social de Bailleul.
« Personnes relais » : réseau de bénévoles qui vont vers les personnes âgées isolées, au centre social de Loon Plage.

62% LOGEMENT / HABITAT

(59% en 2010 / 50% au national)

« Coup de pouce habitants » : action d'embellissement des habitations de personnes à faibles ressources, au centre social Fresnoy Mackellerie à Roubaix.

56% DISCRIMINATIONS

(59% au national)

51% TRANSPORT / MOBILITE

(28% en 2010 / 37% au national)

37% HANDICAP

(37% au national)

« Tous semblables, tous différents » : action d'intégration des enfants porteurs de handicap dans les activités, au centre social LARC ensemble à Villeneuve d'Ascq.

Pour aller plus loin :

Retrouvez les fiches d'expériences sur www.senacs.fr/actions

PARTENARIATS

Le centre social mobilise les partenariats et les ressources locales pour élaborer et mettre en œuvre un projet global de développement social.

Un partenariat institutionnel autour du projet centre social



Dans le Nord, les principaux partenaires institutionnels du centre social que sont la CAF, la commune et le Département participent en moyenne tous les 4 ans à l'élaboration partagée du projet social et à sa mise en œuvre.

Cette coopération se formalise à 63% des centres sociaux par une contractualisation pluri-partenaire et pluriannuelle. Les contractualisations peuvent être à l'échelle d'un ou de plusieurs centres sociaux (*convention cadre, protocole d'accord...*). Elles couvrent généralement la durée du contrat de projet.

Un partenariat d'actions

Le centre social accueille, mobilise et contribue à mettre en réseau une diversité de partenaires pour mettre en œuvre au quotidien des actions locales adaptées aux besoins locaux : Etat, CARSAT, Région, intercommunalités, services sociaux du Département, services municipaux, associations de quartiers, associations éducatives, culturelles, de loisirs, Education Nationale, etc...

Un soutien à la vie associative

C'est une des missions du centre social.

7,6 associations sont accueillies par centre social en moyenne.

- pour une fonction ressource (*aide au projet, services, accompagnement...*) : **5,7** en moyenne
- pour un partenariat de projet : **2,8** en moyenne.

Ce partenariat de projet se formalise aussi à travers leur implication dans les conseils d'administration des centres sociaux.

Un partenariat avec les instances de démocratie locale

56% des centres sociaux avec les conseils de quartiers.

19% des centres sociaux avec des conseils municipaux de jeunes.

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES HABITANTS

Inscrits dans l'éducation populaire, les centres sociaux accueillent, soutiennent et promeuvent les habitants dans leurs engagements. Du coup de main ponctuel à l'animation hebdomadaire d'un atelier, de l'avis donné en comité d'usagers à l'implication dans la gouvernance du centre, des habitants de tous âges agissent, prennent des initiatives et des responsabilités et participent pleinement au développement de la citoyenneté de proximité.

Des habitants, usagers et adhérents

Des adhésions mixtes « familiales et individuelles » en majorité :



41% adhésion familiale,
5% adhésion individuelle,
54% les deux.

Ce mode d'adhésion « double »
donne le choix aux adhérents.

En moyenne :

192 adhésions individuelles par centre social,
271 adhésions familiales par centre social,

922 personnes touchées par centre social,
677 usagers réguliers.

Des bénévoles engagés



3 594 bénévoles d'activités, soit en moyenne 27 bénévoles par centre social

3 361 heures de bénévolat d'activités par centre social et par an en moyenne, soit **1,85 ETP**.
Chaque bénévole consacre en moyenne **140 heures** par an à l'animation d'une activité.

Les activités qui mobilisent le plus les bénévoles :

- Les ateliers créatifs ou manuels en direction des adultes (*cuisine, couture, artisanat, meubles en carton, recyclage de vêtements, peinture sur soie*)
- Les animations festives et de quartier
- L'accompagnement à la scolarité
- Les accueils de loisirs et l'animation autour du livre et du jeu
- Les animations familles et parent-enfant
- L'alphabétisation
- Les actions de solidarités (*bourses aux jouets, vestiaires solidaires, repas solidaires...*)
- Les activités culturelles (*animation d'ateliers théâtre, musique...*)
- Les activités envers les seniors (*ateliers mémoire, visites à domicile...*)
- Les activités physiques et sportives (*randonnées, gym...*)
- Les jardins
- L'informatique

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES HABITANTS

Quel que soit son statut juridique, le centre social associe les habitants à l'élaboration et au pilotage de son projet. Ce principe est réaffirmé dans la circulaire Cnaf de juin 2012. Pour ce faire, les décisions se prennent au sein d'instances nommées selon les cas : conseil d'administration, conseil de maison, conseil d'exploitation...

Au service du pilotage du projet



2 584 habitants sont associés à l'instance de pilotage.
19 habitants en moyenne par centre social

23% de ces habitants sont nouveaux dans leur fonction et révèlent la vitalité démocratique des instances des centres sociaux.

493 heures de bénévolat par an et par centre social, soit **0,25 ETP**, soit **25 heures** par an et par bénévole.

La formation des bénévoles

50% des centres sociaux ont permis l'accès à des formations pour les bénévoles (pilotage et activités).

Les thèmes des formations : enjeux et renouvellement du projet, vie associative et rôle des administrateurs, fonction gestionnaire et fonction politique des administrateurs, prise de parole, techniques d'animation (activités, cuisine, jeu, musique, théâtre...), BAFA, Animation de groupe, accompagnement à la scolarité.

Les instances de décision

Sur le projet social

90% des centres sociaux : l'instance de gouvernance donne aux habitants un rôle de décision et 10 % un rôle de consultation.

Sur les relations avec les élus locaux

71% des centres sociaux : elle donne aux habitants un rôle de décision, 24% un rôle de consultation et 5% aucun rôle.

Sur le budget

58% des centres sociaux : elle donne aux habitants un rôle de décision, 29% un rôle de consultation et 13% aucun rôle.

Sur les relations avec les financeurs

48% des centres sociaux : elle donne aux habitants un rôle de décision, 30% un rôle de consultation et 22% aucun rôle.

Sur les ressources humaines

42% des centres sociaux : elle donne aux habitants un rôle de décision, 23% un rôle de consultation et 35% aucun rôle.

Sur les relations avec les partenaires

34% des centres sociaux : elle donne aux habitants un rôle de décision, 43% un rôle de consultation et 23 % aucun rôle.

Le rôle donné aux habitants dans l'instance de gouvernance est fortement lié au mode de gestion de la structure.

DES COMPÉTENCES AU SERVICE DES PROJETS

Les salariés

18 ETP en moyenne et 52 fiches de poste en moyenne par centre social.

6 665 salariés dans le Nord. Ce nombre s'explique par l'importance des vacataires dans l'animation des activités de loisirs.

56% des salariés ont un temps de travail inférieur à un mi-temps.

26% supérieur à un $\frac{3}{4}$ temps.

Les emplois aidés

86% des centres sociaux emploient des personnes en contrats aidés.

931 emplois aidés en 2013, en moyenne 8 par centre social.

Les centres sociaux mobilisent les contrats aidés dans une logique de parcours d'insertion professionnelle.

La répartition des ETP

6,1% ETP
DIRECTION

8,7% ETP
PERSONNEL LOGISTIQUE
(factotum, personnel d'entretien)

11,5% ETP
PERSONNEL D'ACCUEIL ET ADMINISTRATIFS

16,7% ETP
PERSONNEL PETITE ENFANCE

57% ETP
PERSONNEL D'ANIMATION, TRAVAILLEURS SOCIAUX, INTERVENANTS TECHNIQUES (hors petite enfance)

La formation

686 actions de formation réalisées.

81% des centres sociaux ont permis à leurs salariés de suivre une formation.

64% des centres sociaux ont permis l'entrée en formation diplômante d'une partie de leur personnel, principalement pour les diplômés de la filière animation : DEJEPS*, BPJEPS* et DESJEPS*.

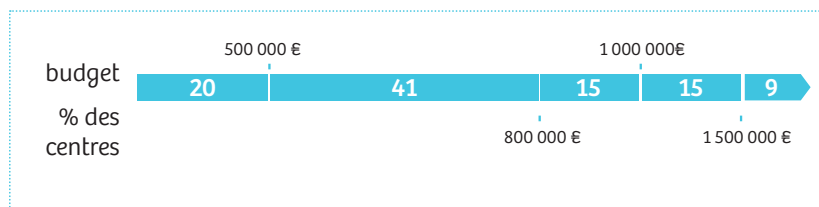
Les formations qualifiantes traitent des techniques d'activité, des postures d'animation, de l'adaptation au poste de travail : éveil musical, animateur-trice participatif, adaptation à la fonction de nouveau responsable (AFNR), logiciel adhérents et paie...

(*Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

LES MOYENS FINANCIERS

Les charges d'un centre social

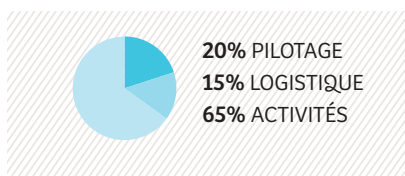
819 108 €, c'est le budget moyen d'un centre social dans Le Nord (634 800 € au niveau national).



On note de fortes disparités dans les budgets moyens des centres selon les territoires. Les centres sociaux de Roubaix Tourcoing ont les budgets les plus importants et ceux du Valenciennois et du Cambrésis les plus faibles. Mais il faut également noter de réelles différences au sein même des territoires notamment dans Le Douaisis.

La répartition des charges

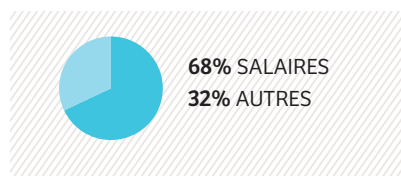
La répartition des charges est stable par rapport à 2012.



Le pilotage (*donc en grande partie la fonction d'animation globale*) et les activités représentent 85 % du budget des centres sociaux démontrant les priorités fortes données aux actions développées.

La masse salariale

L'action des centres sociaux repose sur l'intervention conjuguée des professionnels et des bénévoles.



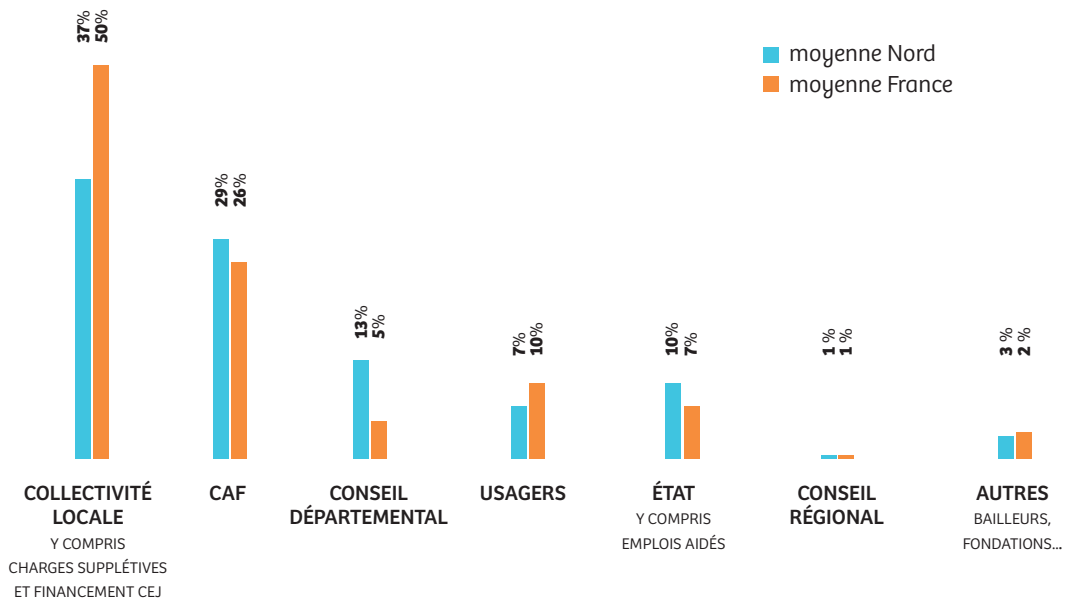
Le poids de la masse salariale se situe donc logiquement autour de 68%. Il est à noter la part non négligeable (*autour de 11%*) des contributions volontaires c'est-à-dire en grande partie les mises à disposition de personnel notamment des collectivités locales.

MOYENS FINANCIERS

La part des financeurs

Les collectivités locales, les communes mais aussi certaines intercommunalités sont les principaux financeurs des centres sociaux. **Leur part augmente de 3% par rapport à 2012.** Elle s'approche de 60% dans la Flandre Maritime. A noter que la part des financements relatifs aux contrats enfance jeunesse (dispositif CAF) est intégrée dans la part des collectivités territoriales.

On constate une légère baisse des autres financeurs, malgré une augmentation sensible des financements de l'État sur les emplois aidés. La participation des usagers demeure un point fort dans l'économie des centres sociaux (*en moyenne 57 686 € par centre social*).



Le fonds de roulement

On constate une érosion globale de l'autonomie financière des centres sociaux puisque près de 55% ont un fonds de roulement inférieur à 3 mois. Il est recommandé un fonds de roulement de 3 à 5 mois afin de faire face aux paiements des financeurs, qui sont de plus en plus tardifs.

ARLEUX Centre Social Intercommunal	Maison de Quartier Neptune Grand Large Maison de Quartier Pasteur Centre Social Pierre Mendes France / Bayard (St Pol) Maison de Quartier Rosendael Centre Maison de Quartier de Soubise Maison de Quartier de La Tente Verte	Centre Social Maison Godeleine Petit Centre Social Marcel Bertrand Centre Social Maurice Pellevoisin Centre Social Mosaïque Maison de quartier Moulin Centre Social Roger Salengro	Quartiers Pile Ste Elisabeth Centre Social Moulin Potennerie Maison de Développement Social ECHO
ARMENTIÈRES Centre Social Salengro Centre Social des 4 Saisons	AUBRY Centre Social Pablo Picasso	LOON-PLAGE Centre Socio-Culturel Dulcie September	SAINT SAULVE Maison de Quartier La Pépinière
AULNOYE AYMERIES Centre Social Guy Môquet Centre Social de la Florentine	AVESNES SUR HELPE Centre Social Nouvel Air	LOUVROI Centre Social RAIL ATAC	SOMAIN : Centre Social A. Largiller
BAILLEUL Centre Social Honoré Declercq	BEAUBOIS Centre Social de Beauvois L'Escale	MARLY Centre Social Les Florales Centre Socio-Culturel de la Briquette	STEENVOORDE Centre Social La Maison de Flandre
BOURBOURG Centre Social Anduyic	CAMBRAI Centre Social du Centre Ville Centre Social Martin Martine et Guise Centre Social Saint Roch	MARQUETTE LEZ LILLE Centre social l'Abbaye	TETEGHEM Centre Socio-Culturel Saint Exupéry de teteghem
CAUDRY Maison de quartier La Passerelle Maison de quartier Martiot Maupassant	COMINES Centre Social de Comines	MASNY : Centre Social Municipal Arc en Ciel	TOURCOING Centre Socio-culturel Belencontre Centre Social de Boilly Centre Social de la Bourgogne Centre Social Martière Croix Rouge
CONDE SUR ESCAUT Centre Social de Condé	COUDEKERQUE BRANCHE Centre Social Communal Josette Bulte	MAUBEUGE Centre Social de l'Epinette Centre Social de la Fraternité Centre Social des Provinces Françaises	VALENCIENNES Centre Social du Faubourg de Cambrai Centre Social Dutemple Centre Socio-Culturel Georges Dehoue
DECHY Centre Socio-Culturel H. Martel	DENAIN Centre Socio-Culturel Faubourg du Château Maison de Quartier Solange Tonini	MERVILLE Centre Social Jacques Brel	WALINCOURT-SELVIGNY Centre Social itinérant Familles Rurales
DOUCHY-LES-MINES Centre Social Agora	DUNKERQUE Maison de Quartier du Banc Vert Maison de Quartier de La Basse Ville Maison de Quartier du Carré de la Vieille Espace Carnot / Maison de Quartier Est Centre (St Pol) Centre Social Jean Guehenno (St Pol) Maison de Quartier des Glacis Maison de Quartier de l'Île Jeanty Maison de Quartier du jeu de Mail Maison de Quartier du Méridien	MONS EN BAROEUL Centre Social Imagine NOYELLES SUR ESCAUT Centre Social itinérant en milieu rural Asso AJR	VILLENEUVE D'ASCQ Centre Social Cocteau Centre Social du Centre Ville Centre Social Flers – Sart Centre Social LARC Ensemble
	HAUBOURDIN Centre social Haubourdin le Parc	OSTRICOURT Centre Social d'Ostricourt	VIEUX CONDE Centre Social de Vieux Condé
	HAZEBROUCK Centre Social du Nouveau Monde Centre Socio-Educatif	PECQUENCOURT : Centre Social F. Dolto	WATTRELOS Centre Social de la Mousserie Centre Social de l'Avenir Centre Social du Travailleur
	HEM Centre Social des 3 Villes Centre Social St Exupéry	PERENCHIES Centre d'Animation Loisirs Docteur Nuyts	WATTIGNIES Centre Social du Blanc Rieg Centre Social Promesses
	LA GORGUE : Centre Social Maison pour Tous	QUIEVRECHAIN Centre Social Amilcar Rqghem	WAZIERS Centre Social H. Martel
	LAMBERSART Centre Social Lino Ventura	RONCHIN Centre Social Maison du Grand Cerf	
	LANDRECIES Centre Social E. Bantigny	SIN LE NOBLE Centre Social Municipal Sin de Noble	
	LEFRINCKOUCKE Maison pour Tous	RAISMES Maison de Quartier de Sabatier Maison de Quartier Joliot Curie Maison de Quartier Vicoigne	
	LILLE Centre Social Arbrisseau Centre Social Faubourg de Béthune Centre Social les Bois Blancs / Rosette de Mey Centre Social La Busette Centre Social Lagarre Garreau Maison de quartier de Wazemmes	REXPOËDE Centre Social "La Source"	
		ROUBAIX Centre Social Le Nautilus Centre Social Basse Masure Centre Social de l'Alma Centre Social de l'Hommelet Centre Social des Trois Ponts CS familial et Culturel Fresnoy Mackellerie Centre Social Maison des deux	

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 15 territoires pilotes¹, soit 60 départements.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

Contacts :

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD

59863 LILLE CEDEX

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD

Centre Vauban – 201 Rue Colbert

59000 LILLE

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

**Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)*

Retrouvez également les plaquettes locales des 15 sites pilotes sur : www.senacs.fr



15 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)

Création et mise en page : Urbanitude

Illustrations : Modrimane

Achevé d'imprimer en septembre 2015

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET
SENACS

www.senacs.fr

